Ville de Villeneuve d'Ascq
Décision

Objet : Marché de maintenance d'exclusivité du logiciel LITTERALIS EXPERT

N° : VA_DEC2020_374
Service : Direction des systèmes d'information

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territorialeset fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article L2122-1 du Code de la Commande Publique

décidons

De conclure le marché de maintenance d'exclusivité du logiciel LITTERALIS EXPERT – gestion des arrêtés de circulation, des autorisations d'occupation du domaine public – avec la Société SOGELINK située à CALUIRE (69647) pour un montant annuel de 3 196,80€ TTC
Imputation comptable : 2051 020 3300

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 6 octobre 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-176998-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 9 octobre 2020